

# **Mise en crise de la rationalité étatique en Égypte : analyse du discours médiatique concernant les révoltes arabes**

Immoune Youcef Université Alger 2

Les données discursives traitées ici sous l'angle de la rationalité correspondent à la manière dont la presse internationale présente le discours des opposants aux régimes successifs de Moubarek et de Morsi, lors de la première et de la seconde révolution, mettant en crise les logiques de pensée et d'action sous-tendant leur gouvernance. Les colonnes et les supports de diffusion de la presse internationale sont ouverts pour décrypter les travers de la politique gouvernementale et mettre en avant les critères de recevabilité d'une rationalité politique telle qu'elle peut être acceptée par les sociétés occidentales dites démocratiques.

## Mise en perspective théorique et méthodologique

Nous parlons ici de rationalité, non pas comme d'une rationalité mathématique où les critères de logique formelle régissent les propos et les comportements sur la base d'une évaluation en termes de vrai et de faux. La critique de l'action et de la pensée gouvernementales en politique ne s'opère ni se mesure sur la base du critère de vérité. Il ne s'agit pas de dire que cette pensée politique ou cette action politique sont vraies parce qu'elles satisfont aux conditions

de la cohérence : enchaînement logique des pensées ou des actions.

Nous avons plutôt affaire à des considérations de rationalité tributaire de facteurs humains, sociaux, culturels variables, flexibles et fluctuants. Ces variables nous conduisent à considérer les faits politiques dans le discours et dans la praxis comme répondant à des logiques de fonctionnement dites naturelles, c'est-à-dire en interaction avec des données contextuelles, de sorte à mettre en perspective les conditions particulières de leur validité, et de leur acceptabilité.

En définitive, ni dans les discours examinés ni dans notre discours d'analyse, il ne s'agit de conclure en la cohérence des dires et des gestes politiques mais de conclure en faveur de leur pertinence, c'est-à-dire la manière dont ils font sens de manière appropriée à un ensemble de prémisses contextuelles présentes dans les discours et les faits qu'ils rapportent.

À ce titre, il n'y a pas de logique de rationalité pure en politique pour valider par exemple l'enchaînement « suffrage universel – Élections – Présidence » comme combinaison universelle vraie pour accéder à la fonction suprême comme on dit. Suivant les contextes géopolitiques, socioculturels, socio-économiques, la combinaison peut être variable et validée pour autant.

Nous mettons alors sous le terme de rationalité, un ensemble de termes connexes qui se rapportent à tous les mécanismes de pensée des plus élaborés aux plus triviaux : raisonnement, analyse, calcul stratégique, bon sens, raison d'État, motif politique, etc. Nous élargissons à dessein les contours de notre conceptualisation pour mieux s'accorder

à la réalité de la pensée politique telle qu'elle s'exprime dans la presse (voix des journalistes comme celle des acteurs politiques), c'est-à-dire aussi lâche que possible, sans correspondre à une définition circonscrite et exacte.

Dans ce cadre, tous les énoncés analysés, sont d'abord inscrits dans ce qui s'appelle un monde possible (représenté par M) à partir duquel l'interprétation est possible et plausible. Nous n'envisageons pas un cadre absolu de compréhension, mais que des cadres particuliers d'énonciation où s'inscrivent les énoncés. Ainsi, dans M. 1, un propos peut paraître plausible (on dira pertinent) alors qu'il paraîtra absurde ou non pertinent dans M2 paramétré autrement. Les mondes possibles renvoient à des univers de sens d'ordre textuel (ceci s'inscrit dans tel type de documents ou par tel type d'énonciateur), d'ordre socioculturel (tel sphère d'imaginaire social : islamistes, libéraux, intellectuels, instruits, gens ordinaires, etc.) et d'ordre politique et idéologique (islamisme, démocratie, féminisme, etc.). Ces clivages ne correspondent pas à une grille d'analyse préalable, mais issus des prémisses et indices contextuels qui tissent la trame des énoncés pour orienter leur interprétation.

## Crise de sincérité dans l'intentionnalité gouvernementale

La mise en crise des logiques gouvernementales sous la présidence de Morsi implique que les opposants n'accordent pas au discours des instances de l'État le bénéfice de la sincérité tant dans la parole que dans les actes. Cette crise de sincérité repose sur une arrière-pensée

qui consiste à dire que l'État constitue certes la raison supérieure (raison d'État, raison de la loi, raison économique, etc.) mise au service, à un niveau infra, des raisons particulières des citoyens. L'opposition libérale et populaire qui a œuvré dans une large mesure à la destitution de Moubarek attend des changements radicaux allant vers un régime démocratique. A partir de cette prémisse et dans le contexte d'un affrontement idéologique (islamistes vs libéraux), le discours de l'opposition, circulant à travers les relais de presse qui la soutiennent en Occident, indiquent que ses attentes se heurtent aux intentions de l'État (Morsi) qu'elle juge non sincères. Elle accuse l'État, Morsi et ses partisans islamistes, de manipulation et de tromperie : derrière un discours prônant le changement se cache l'intention de maintenir les appareils d'État sous les mêmes fondements répressifs que l'a laissé Moubarek.

Cette crise de sincérité produit un discours de l'opposition libérale œuvrant à décrypter les travers de la logique de gouvernance des islamistes pour mettre en valeur l'idéal démocratique comme modèle de rationalité gouvernementale. Cela est mis en œuvre par le biais de trois procédés :

activation des préconstruits sociocognitifs ;

de la négation concessive à la négation ;

enfin l'appropriation de la rationalité et de l'espace interlocutif.

Nous nous contenterons dans cet espace réduit qui nous a été accordé de présenter le premier point, réservant la suite du propos à une publication plus volumineuse.

## 2.1. Les préconstruits sociocognitifs comme rempart à la manipulation étatique : opposition caricaturale dans la conception du pouvoir

Les contestataires libéraux ou les journalistes les soutenant construisent leur discours sur la base de préconstruits sociocognitifs fonctionnant comme prémisses à leur interprétation critique du discours des islamistes. Ces prémisses implicites ou explicites leur permettent de décrypter la manipulation dont ils s'estiment faire l'objet. Elles fonctionnent comme des repères ou des attendus qui maintiennent éveillée leur vigilance contre les intentions cachées et malveillantes des autorités, tapies sous des intentions affichées.

En effet, la « révolution » crée des attentes. La destitution de Moubarek devait impliquer selon l'entendement des révoltés des changements politiques et socio-économiques radicaux. Ces attentes, latentes ou manifestes, constituent les critères selon lesquels ils observent l'évolution de la vie politique en Égypte. La gouvernance islamiste est attendue comme alternance à l'ancien régime répressif. Or, ses actes démontrent le contraire.

Le pire est que plusieurs lois actuelles, comme le code pénal et la loi relative aux rassemblements, sont utilisées pour restreindre brutalement la liberté d'expression et le droit de manifester, détenir des personnes sans inculpation, permettant ainsi aux forces policières de

commettre des abus sans rendre compte de leurs actes. Nous avons également des réserves sur le projet de la nouvelle Constitution qui ne criminalise pas la torture et l'usage d'actes cruels, inhumains<sup>1</sup> (Waël Khalil et Ola Hamdi).

« Un autre projet de loi concernant « le droit de manifester » est en cours d'élaboration, et va dans le sens de plus de répression envers les manifestants. Par ailleurs, dans la nouvelle Constitution, le président de la République reste toujours le chef de la police ».<sup>2</sup>

« Faire le lit du terrorisme en couvrant de son laxisme le jihadisme et ses prédicateurs ne fait que précariser la légitimité de ceux-là mêmes qui gouvernent aujourd'hui le pays. Ramener les objectifs de la révolution à un projet de société archaïque « ikhouanisée » coupée de ses racines historiques locales relève d'un sectarisme religieux anachronique et sans perspectives ».<sup>3</sup>

En Egypte, l'alternance islamiste, selon ces commentateurs, non seulement ne produit pas les changements attendus mais maintient les mêmes pratiques et les mêmes intentions répressives que l'ancien régime. Les

---

1 Waël Khalil et Ola Hamdi "Egypte : Morsi, les Frères musulmans

2 Aliaa Al-Korachi. "Egypte : la permanence des services sécuritaires". <https://frama.link/StW6yMSz>. Publié par Alencontre le 23 – janvier – 2013

3Habiba Dlala. "Ennahdha partira quand même, faute de n'avoir pas choisi, à temps, de rester. <https://frama.link/D3tYDNm7>

islamistes accèdent au pouvoir à la faveur de la « première révolution » et d'élections « libres » et il est attendu d'eux de mener une politique non répressive dont ils étaient eux-mêmes victimes sous Moubarek. Mais les opposants libéraux, sous la plume des présents commentateurs, font observer que, sous le couvert de la loi (logique pénale de Morsi), les islamistes restreignent la liberté à manifester.

Cette logique pénale est qualifiée de « pire ». En effet, la loi, présentée comme un cadre de restriction par rapport au droit du citoyen à manifester, constitue un cadre légal à la répression. L'affaiblissement des opposants, amputés de l'un de leur levier politique majeur et fondateur (la manifestation), implique « logiquement », dans l'entendement des commentateurs, l'abus de pouvoir des islamistes, soutenus de surcroît par la force de la loi.

Ce raisonnement est construit à partir de prémisses autorisant des conclusions qui contrastent et s'opposent à la conclusion que l'on peut tirer du projet de loi présenté par les islamistes. La loi concerne le droit de manifester. La manifestation est un outil politique majeur et fondateur dans la vie politique en Egypte : elle a permis de mettre fin à l'ère Moubarek pour entrer dans une nouvelle ère pleine d'espoirs. Ce qui est attendu est que la manifestation doit être instituée dans la loi comme droit fondamental. Il est attendu aussi que le droit de manifester soit consacré dans la loi pour répondre à la logique répressive de la police, organe de répression par excellence.

Or, la loi est « utilisée » pour « restreindre » le droit de manifester. Ce qui autorise la conclusion que l'État Morsi brise le cercle vertueux de la révolution et se maintient dans une logique répressive similaire à celle de l'ancien régime,

voire « pire ». Dans l'entendement de l'opposition libérale, la « nouvelle constitution n'a de nouveau que le nom puisque tout « reste » en l'état (l'ancienne constitution). La loi participe à la surenchère répressive (« va dans le sens de plus de répression »), sous la garde de la plus haute des autorités : le président-policier, juge et arbitre.

En Tunisie, la gouvernance d'Ennahda, dans l'entendement du commentateur prenant cause pour l'opposition, consiste à « faire le lit du terrorisme » « couvrir » par « laxisme » le djihadisme et réduire les objectifs de la révolution à un projet de société archaïque, relevant d'un « sectarisme religieux anachronique et sans perspective ». La gouvernance d'Annahda est opposée clairement à l'esprit de la révolution. Cette dernière est inscrite dans un schème sociocognitive du progrès que les islamistes ne peuvent endosser tant leur schème sociocognitif est de l'ordre de l'archaïsme et du djihadisme terroriste.

## L'ordre discursif de la manipulation

D'après d'autres commentaires, l'État à tendance islamiste et les différentes instances qui le représentent adoptent face à la pression de l'opposition libérale la manipulation comme mode de fonctionnement délibéré, propre aux islamistes. Il est fort intéressant de considérer le parallèle que l'on peut établir entre la Tunisie et l'Égypte à travers les exemples suivants :

« Cible de la « deuxième révolution », le CSFA [le Conseil suprême des forces armées] ne sait plus à quel saint se vouer. Il a d'abord tenté de sacrifier quelques pions en annonçant à la hâte que toute



personne accusée de corruption ne pourrait se présenter aux élections. Une mesure destinée à apaiser la colère contre les anciens de la formation de Moubarak, le Parti national démocratique (PND), dont le gouvernement provisoire avait autorisé les listes ».<sup>4</sup>

« (...) les funérailles de Chokri Belaid. Ennahda a envoyé la police pour réprimer les protestations. Jebali a  **finalement** proposé un « gouvernement de technocrates», pour tenter d'apaiser la foule – et pour se maintenir au pouvoir, bien évidemment. Mais Jebali et les islamistes ne mesurent pas la détermination et l'envie d'émancipation des travailleurs, des femmes, des jeunes et des précaires, qui tous ont envie d'une autre société. »<sup>5</sup>

« **Autant dire alors** qu'il lui **faut** adopter au plus vite un programme commun de gouvernement et entrer dans la bataille électorale avec des listes communes. Faute de quoi, l'absentéisme électoral **risque** d'atteindre des sommets, au seul profit du parti Ennahdha. Car à défaut de gagner les élections, Ennahdha **pourrait garder** dans ce cas **un immense pouvoir de nuisance** lui **permettant de**

---

4 Égypte, la deuxième révolution.  
<http://www.lefigaro.fr/international/2011/11/26/>

5 Égypte et Tunisie : la révolution relève la tête. Auteur : Sébastien Aalalou et Jules Legendre / <http://www.lariposte.com/Egypte-et-Tunisie-la-revolution.html>

rendre le pays **ingouvernable** et à tout le moins impossible à être réformé. »<sup>6</sup>

« **En vérité**, la peur de vivre une fin tragique comparable à celle connue par les frères musulmans d’Egypte a poussé le leader du mouvement à **assurer** lui-même **le service de la barre, dans l’espoir de se maintenir à flot, sans porter préjudice** au mouvement et, en même temps, au réseau mondial des Frères musulmans. »<sup>7</sup>

« Penser pouvoir faire voter une constitution digne du peuple et de sa révolution par une ANC qui marche sur une seule jambe est une erreur monumentale. **À moins que l’on compte** instaurer un régime dictatorial centralisateur. »<sup>8</sup>

« **En fait**, Ennahdha résiste au départ ; refuse le départ. **Mieux encore, l’enjeu est de se maintenir au pouvoir** avant et après les élections. Le durcissement à l’adresse des médias, la poursuite des désignations partisans, les diversions créées occasionnellement autour de la montée du terrorisme et de la reprise des combats à Chambi apportent la preuve qu’aucune médiation, aucun compromis, maintenant et à l’avenir, ne seront acceptés. En l’absence d’un Al Sissi ou équivalent, Ennahdha voit mal comment on pourrait la pousser vers la sortie ; d’autant que la pression de la rue ne parvient toujours pas à déranger un pouvoir visiblement plus sensible aux intérêts de la confrérie qu’aux aspirations du peuple. »<sup>9</sup>

---

7Habiba Dlala . <https://frama.link/D3tYDNm7>

8 Idem

9 Ibidem

En Tunisie comme en Egypte, les commentateurs libéraux et la presse française (le Figaro) pointent chacun ce caractère fixe dans la logique gouvernementale des islamistes qui consiste à reproduire les schèmes de la pensée politique hérités des anciens régimes. Ils invitent à comprendre par là que dans leur entendement les islamistes sont arrivés au pouvoir de manière opportuniste et ils n'ont jamais épousé les idéaux des révoltes qui leur ont permis d'accéder au pouvoir. Leurs intentions politiques vont à l'encontre de ce que la révolution attend d'une alternance démocratique.

Le premier exemple nous renvoie au contexte du déclenchement de ce qui s'appelle la deuxième révolution où islamistes et libéraux campaient sur la place Tahrir pour mettre la pression au Comité suprême de l'armée afin d'organiser des élections législatives puis présidentielles après la destitution de Moubarek. Cet exemple servira à montrer comment les islamistes à cette époque nourrissaient les mêmes attentes que nourrissent ensuite à leur égard les libéraux sous la présidence de Morsi. Cela nous aide à comprendre dans quelle mesure l'opposition libérale soutient que les islamistes agissent, une fois au pouvoir, suivant la même logique de gouvernance de l'armée. Les islamistes en Tunisie comme le Conseil suprême de l'armée en Egypte, quand ils affrontent la pression populaire, ont recours à un discours de manipulation : « Une mesure destinée à apaiser la foule » ; proposer « un gouvernement de technocrates pour tenter d'apaiser la foule ».

Ces deux intentions gouvernementales sont jugées trompeuses dans la mesure où elles se heurtent aux attentes du peuple quant à l'action de l'État après une révolution. Dans le cas de l'Egypte, les opposants libéraux et islamistes

attendent que l'armée crée un contexte politique permettant de rompre complètement avec l'ancien régime, sa politique et ses hommes. Dans le cas de la Tunisie, ils attendent que le gouvernement islamiste (Ennahda) mène même avec ses propres partisans une politique impartiale.

Dans les deux cas, l'État, armée ou islamiste, est présenté par l'opposition, comme désemparé, perdant le sens de l'action politique : l'armée, « cible » de la deuxième révolution, « ne sait pas où donner de la tête » ; les islamistes « ne mesurent pas » la détermination du peuple révolté.

L'opposition, qu'elle agisse contre l'armée ou les islamistes après eux, pose comme logique propre à l'État, quelle que soit sa couleur, de répondre par la manipulation. Dans le cas de l'armée en Égypte, avoir l'intention de n'écarter des élections législatives que les candidats soupçonnés de corruption ne constitue pas, aux yeux de l'opposition, une rupture définitive avec l'ancien régime. C'est une façon de dire que l'ancien régime ne constitue pas un système corrompu et par conséquent la corruption n'est le fait que d'hommes politiques identifiables. Dans le cas du gouvernement islamiste en Tunisie, avoir l'intention de former un gouvernement de technocrates est une façon de jouer la carte de l'impartialité pour voiler l'implicite selon lequel le gouvernement composé d'islamistes est un gouvernement partial.

C'est ce que les partisans de l'opposition à l'État islamiste en Tunisie, à travers les lignes du commentateur dans le troisième exemple, confirment en appelant l'opposition à jouer pleinement son rôle politique (investir le champ politique et prétendre à la gouvernance), en ne

laissant pas aux islamistes (Ennahda) l'occasion de conquérir le pouvoir par la voie démocratique et gérer le pays avec des méthodes répressives. Le commentaire renforce l'idée selon laquelle les islamistes, même dans le cadre politique de la démocratie, ont de manière définitive comme pensée gouvernementale, la répression et la violence politique.

## Pour ne pas conclure...

En définitive, à partir de l'analyse de ces exemples pris dans les textes circulant dans les relais médiatiques occidentaux en soutien aux mouvements dits libéraux dans le contexte de la révolte en Egypte, il en ressort comme une évidence l'opposition caricaturale de deux schèmes sociocognitifs de la gouvernance. L'opposition dite libérale (ou les libéraux) qui nourrit l'espoir de l'émergence et de la construction d'un régime politique démocratique dont les contours sont déterminés par des logiques de procéder et de penser prédéfinis : révolution = changements radicaux en totale rupture avec le régime ancien ; la transition démocratique = organisation d'élections libres ; l'État = exercice du pouvoir dans l'impartialité et la justice ; l'opposition = droit de manifester et de contester, etc.

Quant à l'État, représenté avant par l'armée ou ensuite par Morsi et les frères musulmans est perçu par l'opposition comme inscrit systématiquement dans une logique gouvernementale répressive : des mesures sans rupture avec les pratiques anciennes ; tolérer l'opposition mais la réprimer et restreindre son champ d'action ; etc.

## Bibliographie

Charolles M., S. Fisher & J. Jayez (éds) (1990), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, PUN.

Cornulier B. de (1985), *Effets de sens*, Paris, Minuit.

Fodor J.A., (1986), *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.

Lakoff G. (1976), *Linguistique et logique naturelle*, Paris, Klincksieck.

Moeshler J., A., Reboul, J.M. Luscher & J. Javez, *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, PUN.